

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - COMMUNE DE SAINT-MARCEL (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21710445400012

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE MUNICIPALE

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL M14/20 (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	25
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	29
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	30
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	34
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	35
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	36
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	37
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	38
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	40
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	49
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	50
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	52
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	55
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	56
C3.2 - Liste des établissements publics créés	57
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	58
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	59
--	----

D2 - Arrêté et signatures

60

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 71445	COMMUNE DE SAINT-MARCEL BUDGET PRINCIPAL M14/20	BP 2021
----------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	6 237
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	20
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
9 184 528,00	9 184 528,00	1 467,88	1 032,09

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 203,31	947,00
2	Produit des impositions directes/population	665,38	500,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 360,61	1 144,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	726,66	370,00
5	Encours de dette/population	772,99	828,00
6	DGF/population	10,66	152,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	56,78 %	56,57 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	99,29 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	53,41 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	56,81 %	71,21 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) budgétaires Délibération n° 61 du 02/06/2014 00:00:00.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V	O		
T	E	8 665 536,41	8 607 957,00
		+	+
R	E		
P	P	0,00	0,00
O	R		
R	T	(si déficit)	(si excédent)
S	S	0,00	57 579,41
		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		8 665 536,41	8 665 536,41

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E	4 477 301,00	5 653 277,40
		+	+
R	E		
P	P	977 618,46	246 875,31
O	R		
R	T	(si solde négatif)	(si solde positif)
S	S	445 233,25	0,00
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		5 900 152,71	5 900 152,71

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	14 565 689,12	14 565 689,12
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 786 231,00	0,00	1 861 340,00	1 861 340,00	1 861 340,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 333 746,00	0,00	4 261 005,00	4 261 005,00	4 261 005,00
014	Atténuations de produits	36 500,00	0,00	31 500,00	31 500,00	31 500,00
65	Autres charges de gestion courante	1 276 601,00	0,00	1 308 978,00	1 308 978,00	1 308 978,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		7 433 078,00	0,00	7 462 823,00	7 462 823,00	7 462 823,00
66	Charges financières	191 100,00	0,00	139 300,00	139 300,00	139 300,00
67	Charges exceptionnelles	9 799,00	0,00	22 915,00	22 915,00	22 915,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		7 633 977,00	0,00	7 625 038,00	7 625 038,00	7 625 038,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	879 142,00		817 648,41	817 648,41	817 648,41
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	227 350,00		222 850,00	222 850,00	222 850,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 106 492,00		1 040 498,41	1 040 498,41	1 040 498,41
TOTAL		8 740 469,00	0,00	8 665 536,41	8 665 536,41	8 665 536,41

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 665 536,41
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	55 000,29	0,00	6 500,00	6 500,00	6 500,00
70	Produits services, domaine et ventes div	437 063,00	0,00	438 750,00	438 750,00	438 750,00
73	Impôts et taxes	7 403 972,00	0,00	7 513 372,00	7 513 372,00	7 513 372,00
74	Dotations et participations	535 070,00	0,00	427 420,00	427 420,00	427 420,00
75	Autres produits de gestion courante	99 050,00	0,00	86 080,00	86 080,00	86 080,00
Total des recettes de gestion courante		8 530 155,29	0,00	8 472 122,00	8 472 122,00	8 472 122,00
76	Produits financiers	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
77	Produits exceptionnels	17 500,00	0,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		8 548 655,29	0,00	8 486 122,00	8 486 122,00	8 486 122,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	150 585,00		121 835,00	121 835,00	121 835,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		150 585,00		121 835,00	121 835,00	121 835,00
TOTAL		8 699 240,29	0,00	8 607 957,00	8 607 957,00	8 607 957,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	57 579,41
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 665 536,41
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	918 663,41
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	25 862,00	1 347,60	10 671,00	10 671,00	12 018,60
204	Subventions d'équipement versées	250 000,00	0,00	175 000,00	175 000,00	175 000,00
21	Immobilisations corporelles	450 689,00	23 949,07	823 445,00	823 445,00	847 394,07
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 243 646,00	952 321,79	2 425 450,00	2 425 450,00	3 377 771,79
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	3 970 197,00	977 618,46	3 434 566,00	3 434 566,00	4 412 184,46
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	973 500,79	0,00	920 900,00	920 900,00	920 900,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	973 500,79	0,00	920 900,00	920 900,00	920 900,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 943 697,79	977 618,46	4 355 466,00	4 355 466,00	5 333 084,46
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	150 585,00	0,00	121 835,00	121 835,00	121 835,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	150 585,00	0,00	121 835,00	121 835,00	121 835,00
	TOTAL	5 094 282,79	977 618,46	4 477 301,00	4 477 301,00	5 454 919,46

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	445 233,25
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 900 152,71
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	810 923,00	246 875,31	641 641,00	641 641,00	888 516,31
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	1 969 858,00	0,00	1 818 962,99	1 818 962,99	1 818 962,99
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	103 275,00	103 275,00	103 275,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 780 781,00	246 875,31	2 563 878,99	2 563 878,99	2 810 754,30
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	241 000,00	0,00	571 000,00	571 000,00	571 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	1 300 000,00	0,00	1 350 000,00	1 350 000,00	1 350 000,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	4 000,00	0,00	1 400,00	1 400,00	1 400,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	267 800,00	0,00	126 500,00	126 500,00	126 500,00
	Total des recettes financières	1 817 800,00	0,00	2 048 900,00	2 048 900,00	2 048 900,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	4 598 581,00	246 875,31	4 612 778,99	4 612 778,99	4 859 654,30
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	879 142,00	0,00	817 648,41	817 648,41	817 648,41
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	227 350,00	0,00	222 850,00	222 850,00	222 850,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 106 492,00	0,00	1 040 498,41	1 040 498,41	1 040 498,41

COMMUNE DE SAINT-MARCEL - BUDGET PRINCIPAL M14/20 - BP - 2021

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	5 705 073,00	246 875,31	5 653 277,40	5 653 277,40	5 900 152,71
						+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)						0,00
						=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						5 900 152,71

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	918 663,41
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 861 340,00		1 861 340,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 261 005,00		4 261 005,00
014	Atténuations de produits	31 500,00		31 500,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 308 978,00		1 308 978,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	139 300,00	0,00	139 300,00
67	Charges exceptionnelles	22 915,00	0,00	22 915,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	222 850,00	222 850,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		817 648,41	817 648,41
Dépenses de fonctionnement – Total		7 625 038,00	1 040 498,41	8 665 536,41

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 665 536,41
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 835,00	1 835,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	920 900,00	0,00	920 900,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	12 018,60	0,00	12 018,60
204	Subventions d'équipement versées	175 000,00	0,00	175 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	847 394,07	0,00	847 394,07
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	3 377 771,79	120 000,00	3 497 771,79
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		5 333 084,46	121 835,00	5 454 919,46

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	445 233,25
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 900 152,71
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	6 500,00		6 500,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	438 750,00		438 750,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		120 000,00	120 000,00
73	Impôts et taxes	7 513 372,00		7 513 372,00
74	Dotations et participations	427 420,00		427 420,00
75	Autres produits de gestion courante	86 080,00	0,00	86 080,00
76	Produits financiers	1 000,00	0,00	1 000,00
77	Produits exceptionnels	13 000,00	1 835,00	14 835,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		8 486 122,00	121 835,00	8 607 957,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	57 579,41
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 665 536,41
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	571 000,00	0,00	571 000,00
13	Subventions d'investissement	888 516,31	0,00	888 516,31
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	1 820 362,99	0,00	1 820 362,99
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	103 275,00	0,00	103 275,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		222 850,00	222 850,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		817 648,41	817 648,41
024	Produits des cessions d'immobilisations	126 500,00		126 500,00
Recettes d'investissement – Total		3 509 654,30	1 040 498,41	4 550 152,71

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	1 350 000,00
-----------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 900 152,71
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 786 231,00	1 861 340,00	1 861 340,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	247 600,00	238 950,00	238 950,00
60611	Eau et assainissement	31 500,00	31 600,00	31 600,00
60612	Energie - Electricité	320 050,00	320 050,00	320 050,00
60622	Carburants	31 160,00	31 500,00	31 500,00
60623	Alimentation	37 860,00	33 100,00	33 100,00
60628	Autres fournitures non stockées	18 080,00	57 400,00	57 400,00
60631	Fournitures d'entretien	24 416,00	27 050,00	27 050,00
60632	Fournitures de petit équipement	178 654,00	170 930,00	170 930,00
60633	Fournitures de voirie	22 600,00	18 500,00	18 500,00
60636	Vêtements de travail	10 090,00	10 290,00	10 290,00
6064	Fournitures administratives	14 070,00	12 740,00	12 740,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	4 300,00	4 300,00	4 300,00
6067	Fournitures scolaires	31 647,00	32 034,00	32 034,00
6068	Autres matières et fournitures	25 250,00	36 700,00	36 700,00
611	Contrats de prestations de services	42 900,00	51 700,00	51 700,00
6132	Locations immobilières	12 300,00	11 800,00	11 800,00
6135	Locations mobilières	14 400,00	14 450,00	14 450,00
614	Charges locatives et de copropriété	600,00	620,00	620,00
61521	Entretien terrains	2 500,00	5 000,00	5 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	24 060,00	18 980,00	18 980,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	4 700,00	4 700,00	4 700,00
615231	Entretien, réparations voiries	126 800,00	135 500,00	135 500,00
615232	Entretien, réparations réseaux	3 000,00	1 700,00	1 700,00
61524	Entretien bois et forêts	0,00	800,00	800,00
61551	Entretien matériel roulant	13 600,00	9 450,00	9 450,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 570,00	6 560,00	6 560,00
6156	Maintenance	86 055,00	89 175,00	89 175,00
6161	Multirisques	2 130,00	5 400,00	5 400,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	40 000,00	30 000,00	30 000,00
6168	Autres primes d'assurance	31 135,00	29 770,00	29 770,00
6182	Documentation générale et technique	4 114,00	4 246,00	4 246,00
6184	Versements à des organismes de formation	52 870,00	45 830,00	45 830,00
6188	Autres frais divers	7 360,00	7 060,00	7 060,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 500,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	50 200,00	119 666,00	119 666,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	55 000,00	40 000,00	40 000,00
6231	Annonces et insertions	4 650,00	4 650,00	4 650,00
6232	Fêtes et cérémonies	7 200,00	7 200,00	7 200,00
6236	Catalogues et imprimés	7 210,00	5 550,00	5 550,00
6237	Publications	5 200,00	5 300,00	5 300,00
6238	Divers	13 340,00	8 680,00	8 680,00
6247	Transports collectifs	7 150,00	7 000,00	7 000,00
6248	Divers	400,00	400,00	400,00
6256	Missions	7 380,00	7 690,00	7 690,00
6257	Réceptions	400,00	6 300,00	6 300,00
6261	Frais d'affranchissement	13 080,00	13 500,00	13 500,00
6262	Frais de télécommunications	32 780,00	33 224,00	33 224,00
627	Services bancaires et assimilés	2 290,00	2 140,00	2 140,00
6281	Concours divers (cotisations)	18 545,00	18 215,00	18 215,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	5 090,00	5 990,00	5 990,00
6284	Redevances pour services rendus	15 000,00	15 000,00	15 000,00
62873	Remb. frais au CCAS	2 500,00	4 600,00	4 600,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	7 800,00	5 000,00	5 000,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	550,00	550,00	550,00
6288	Autres services extérieurs	9 315,00	3 220,00	3 220,00
63512	Taxes foncières	42 000,00	43 000,00	43 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	6 280,00	6 580,00	6 580,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 333 746,00	4 261 005,00	4 261 005,00
6218	Autre personnel extérieur	161 150,00	86 050,00	86 050,00
6331	Versement mobilité	27 015,00	24 840,00	24 840,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	12 310,00	12 295,00	12 295,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	50 720,00	50 995,00	50 995,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	7 720,00	7 520,00	7 520,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 964 465,00	2 019 300,00	2 019 300,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	27 120,00	25 025,00	25 025,00
64118	Autres indemnités titulaires	373 910,00	351 202,00	351 202,00
64131	Rémunérations non tit.	471 755,00	412 370,00	412 370,00
6417	Rémunérations des apprentis	14 400,00	8 400,00	8 400,00

COMMUNE DE SAINT-MARCEL - BUDGET PRINCIPAL M14/20 - BP - 2021

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	447 075,00	435 765,00	435 765,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	634 800,00	675 095,00	675 095,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	20 240,00	17 870,00	17 870,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	60 850,00	63 500,00	63 500,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	13 210,00	13 500,00	13 500,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	856,00	561,00	561,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	7 800,00	8 065,00	8 065,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	17 000,00	19 000,00	19 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	15 950,00	17 852,00	17 852,00
6488	Autres charges	5 400,00	11 800,00	11 800,00
014	Atténuations de produits	36 500,00	31 500,00	31 500,00
7391172	Dégrèvt taxe habitat° sur logements vaca	1 500,00	1 500,00	1 500,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	35 000,00	30 000,00	30 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 276 601,00	1 308 978,00	1 308 978,00
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	1 250,00	0,00	0,00
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	0,00	39 493,00	39 493,00
6518	Autres	0,00	7 210,00	7 210,00
6531	Indemnités	109 805,00	111 080,00	111 080,00
6532	Frais de mission	4 300,00	2 000,00	2 000,00
6533	Cotisations de retraite	5 440,00	4 700,00	4 700,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	6 770,00	9 250,00	9 250,00
6535	Formation	500,00	2 500,00	2 500,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 800,00	1 800,00	1 800,00
6542	Créances éteintes	1 000,00	500,00	500,00
6553	Service d'incendie	282 000,00	284 010,00	284 010,00
65548	Autres contributions	45 000,00	197 900,00	197 900,00
6557	Contribut° politique de l'habitat	10 000,00	19 000,00	19 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	6 000,00	6 000,00	6 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	675 086,00	496 047,00	496 047,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	127 645,00	127 488,00	127 488,00
65888	Autres	5,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		7 433 078,00	7 462 823,00	7 462 823,00
66	Charges financières (b)	191 100,00	139 300,00	139 300,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	174 000,00	125 000,00	125 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	16 100,00	13 300,00	13 300,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	1 000,00	1 000,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	9 799,00	22 915,00	22 915,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	400,00	400,00	400,00
6714	Bourses et prix	5 200,00	5 350,00	5 350,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	8 650,00	8 650,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 450,00	5 765,00	5 765,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	2 749,00	2 750,00	2 750,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		7 633 977,00	7 625 038,00	7 625 038,00
023	Virement à la section d'investissement	879 142,00	817 648,41	817 648,41
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	227 350,00	222 850,00	222 850,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	227 350,00	222 850,00	222 850,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 106 492,00	1 040 498,41	1 040 498,41
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 106 492,00	1 040 498,41	1 040 498,41
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 740 469,00	8 665 536,41	8 665 536,41

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 665 536,41
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

COMMUNE DE SAINT-MARCEL - BUDGET PRINCIPAL M14/20 - BP - 2021

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	13 300,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	55 000,29	6 500,00	6 500,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	55 000,29	6 500,00	6 500,00
70	Produits services, domaine et ventes div	437 063,00	438 750,00	438 750,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	12 000,00	14 000,00	14 000,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	26 650,00	24 650,00	24 650,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	600,00	600,00	600,00
7062	Redevances services à caractère culturel	30 700,00	25 300,00	25 300,00
70631	Redevances services à caractère sportif	25 500,00	23 300,00	23 300,00
7066	Redevances services à caractère social	107 550,00	131 150,00	131 150,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	175 000,00	175 000,00	175 000,00
70688	Autres prestations de services	10 640,00	10 600,00	10 600,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	18 900,00	5 000,00	5 000,00
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	500,00	800,00	800,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	12 873,00	12 950,00	12 950,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	16 150,00	15 400,00	15 400,00
73	Impôts et taxes	7 403 972,00	7 513 372,00	7 513 372,00
73111	Impôts directs locaux	4 065 000,00	4 150 000,00	4 150 000,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	3 000,00	3 000,00	3 000,00
73211	Attribution de compensation	2 766 772,00	2 766 772,00	2 766 772,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	88 000,00	88 000,00	88 000,00
73221	FNGIR	4 000,00	4 000,00	4 000,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	60 000,00	64 000,00	64 000,00
7336	Droits de place	2 000,00	1 600,00	1 600,00
7338	Autres taxes	500,00	500,00	500,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	24 700,00	25 500,00	25 500,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	130 000,00	130 000,00	130 000,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	120 000,00	120 000,00	120 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	140 000,00	160 000,00	160 000,00
74	Dotations et participations	535 070,00	427 420,00	427 420,00
74121	Dotation de solidarité rurale	65 500,00	66 500,00	66 500,00
744	FCTVA	31 250,00	30 000,00	30 000,00
74718	Autres participations Etat	15 200,00	11 200,00	11 200,00
7472	Participat° Régions	10 000,00	6 000,00	6 000,00
7473	Participat° Départements	3 500,00	2 700,00	2 700,00
74748	Participat° Autres communes	35 920,00	28 920,00	28 920,00
74751	Participat° GFP de rattachement	16 000,00	16 000,00	16 000,00
7478	Participat° Autres organismes	259 200,00	254 600,00	254 600,00
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	500,00	500,00	500,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	9 000,00	11 000,00	11 000,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	89 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	99 050,00	86 080,00	86 080,00
752	Revenus des immeubles	98 050,00	85 380,00	85 380,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	1 000,00	700,00	700,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		8 530 155,29	8 472 122,00	8 472 122,00
76	Produits financiers (b)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
761	Produits de participations	1 000,00	1 000,00	1 000,00
77	Produits exceptionnels (c)	17 500,00	13 000,00	13 000,00
7713	Libéralités reçues	500,00	500,00	500,00
7714	Recouvr. créances admises en non valeur	500,00	500,00	500,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	800,00	500,00	500,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	500,00	500,00	500,00
7788	Produits exceptionnels divers	15 200,00	11 000,00	11 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		8 548 655,29	8 486 122,00	8 486 122,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	150 585,00	121 835,00	121 835,00
722	Immobilisations corporelles	150 000,00	120 000,00	120 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte resul	585,00	1 835,00	1 835,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		150 585,00	121 835,00	121 835,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 699 240,29	8 607 957,00	8 607 957,00

+

COMMUNE DE SAINT-MARCEL - BUDGET PRINCIPAL M14/20 - BP - 2021

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	RESTES A REALISER N-1 (10)			0,00
				+
	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)			57 579,41
				=
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			8 665 536,41

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	25 862,00	10 671,00	10 671,00
2031	Frais d'études	5 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	20 862,00	10 671,00	10 671,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	250 000,00	175 000,00	175 000,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	250 000,00	175 000,00	175 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	450 689,00	823 445,00	823 445,00
2111	Terrains nus	0,00	10 500,00	10 500,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	3 000,00	6 000,00	6 000,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	252 450,00	252 450,00
2152	Installations de voirie	1 500,00	12 500,00	12 500,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	4 700,00	2 450,00	2 450,00
21571	Matériel roulant	0,00	100 000,00	100 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	5 600,00	2 100,00	2 100,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	68 450,00	55 710,00	55 710,00
2182	Matériel de transport	50 000,00	50 000,00	50 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	34 265,00	45 475,00	45 475,00
2184	Mobilier	44 856,00	85 000,00	85 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	238 318,00	201 260,00	201 260,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	3 243 646,00	2 425 450,00	2 425 450,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	65 000,00	44 000,00	44 000,00
2313	Constructions	2 960 146,00	1 839 150,00	1 839 150,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	218 500,00	542 300,00	542 300,00
Total des dépenses d'équipement		3 970 197,00	3 434 566,00	3 434 566,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	973 500,79	920 900,00	920 900,00
1641	Emprunts en euros	970 000,00	920 000,00	920 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 500,79	900,00	900,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		973 500,79	920 900,00	920 900,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		4 943 697,79	4 355 466,00	4 355 466,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	150 585,00	121 835,00	121 835,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	585,00	1 835,00	1 835,00
13911	Etat et établissements nationaux	126,00	126,00	126,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	140,00	1 490,00	1 490,00
13918	Autres subventions d'équipement	319,00	219,00	219,00
Charges transférées (9)		150 000,00	120 000,00	120 000,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	40 000,00	60 000,00	60 000,00
2313	Constructions	105 000,00	60 000,00	60 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	5 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		150 585,00	121 835,00	121 835,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		5 094 282,79	4 477 301,00	4 477 301,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	977 618,46
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	445 233,25
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 900 152,71
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	810 923,00	641 641,00	641 641,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	380,00	380,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	5 000,00	5 000,00
1313	Subv. transf. Départements	10 000,00	5 000,00	5 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	508 348,00	606 261,00	606 261,00
1322	Subv. non transf. Régions	65 599,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	63 111,00	25 000,00	25 000,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	163 865,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 969 858,00	1 818 962,99	1 818 962,99
1641	Emprunts en euros	1 969 858,00	1 818 962,99	1 818 962,99
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	103 275,00	103 275,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	103 275,00	103 275,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 780 781,00	2 563 878,99	2 563 878,99
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 541 000,00	1 921 000,00	1 921 000,00
10222	FCTVA	220 000,00	543 000,00	543 000,00
10226	Taxe d'aménagement	21 000,00	28 000,00	28 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 300 000,00	1 350 000,00	1 350 000,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	5 000,00	0,00	0,00
1388	Autres subventions non transférables	5 000,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	4 000,00	1 400,00	1 400,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	267 800,00	126 500,00	126 500,00
Total des recettes financières		1 817 800,00	2 048 900,00	2 048 900,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		4 598 581,00	4 612 778,99	4 612 778,99
021	Virement de la sect° de fonctionnement	879 142,00	817 648,41	817 648,41
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	227 350,00	222 850,00	222 850,00
28031	Frais d'études	12 100,00	12 050,00	12 050,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	1 600,00	1 600,00	1 600,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	200,00	180,00	180,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	31 000,00	34 100,00	34 100,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	3 300,00	3 300,00	3 300,00
2804422	Sub nat privé - Bâtiments et installat°	0,00	300,00	300,00
28051	Concessions et droits similaires	4 150,00	11 300,00	11 300,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 500,00	1 300,00	1 300,00
28132	Immeubles de rapport	7 200,00	7 000,00	7 000,00
28152	Installations de voirie	3 500,00	200,00	200,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	800,00	2 100,00	2 100,00
281571	Matériel roulant	10 000,00	1 300,00	1 300,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	2 700,00	3 500,00	3 500,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	23 800,00	24 800,00	24 800,00
28182	Matériel de transport	33 000,00	32 600,00	32 600,00
28183	Matériel de bureau et informatique	29 000,00	21 750,00	21 750,00
28184	Mobilier	21 000,00	20 200,00	20 200,00
28188	Autres immo. corporelles	42 000,00	44 770,00	44 770,00
28256	Réseaux d'électrification (affectation)	500,00	500,00	500,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 106 492,00	1 040 498,41	1 040 498,41
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 106 492,00	1 040 498,41	1 040 498,41
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		5 705 073,00	5 653 277,40	5 653 277,40

+

COMMUNE DE SAINT-MARCEL - BUDGET PRINCIPAL M14/20 - BP - 2021

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	RESTES A REALISER N-1 (10)			246 875,31
				+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			0,00
				=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			5 900 152,71

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT												
DEPENSES												
Dépenses réelles	0	1 066 951	145 490	170 320	1 655 335	39 310	0	0	500	1 277 560	0	4 355 466
- Equipements municipaux (2)		146 551	145 490	170 320	1 655 335	39 310	0	0	0	1 102 560	0	3 259 566
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	175 000	0	175 000
- Opérations financières	0											0
Dépenses d'ordre	0											121 835
Total dépenses de l'exercice	0	1 128 786	145 490	170 320	1 655 335	39 310	0	0	500	1 337 560	0	4 477 301
RAR N-1 et reports	0	687 846	0	480 094	232 318	2 670	0	0	0	19 923	0	1 422 852
Total cumulé dépenses d'investissement	0	1 816 632	145 490	650 414	1 887 653	41 980	0	0	500	1 357 483	0	5 900 153
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	0	4 781 241	0	0	636 261	0	0	0	1 000	234 775	0	5 653 277
RAR N-1 et reports	0	20 396	0	130 500	81 177	0	0	0	0	14 803	0	246 875
Total cumulé recettes d'investissement	0	4 801 637	0	130 500	717 438	0	0	0	1 000	249 578	0	5 900 153

FONCTIONNEMENT												
DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	0	2 791 042	520 034	708 280	560 845	1 293 149	501 777	4 099	17 240	2 267 970	1 100	8 665 536
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	0	2 791 042	520 034	708 280	560 845	1 293 149	501 777	4 099	17 240	2 267 970	1 100	8 665 536
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	0	7 764 737	13 470	265 500	82 050	250 800	5 800	450	63 000	162 150	0	8 607 957
RAR N-1 et reports	0	57 579	0	0	0	0	0	0	0	0	0	57 579
Total cumulé recettes de fonctionnement	0	7 822 316	13 470	265 500	82 050	250 800	5 800	450	63 000	162 150	0	8 665 536

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE	A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses investissement		0	1 371 398	145 490	650 414	1 887 653	41 980	0	0	500	1 357 483	0	5 454 919
Dépenses réelles		0	1 309 563	145 490	650 414	1 887 653	41 980	0	0	500	1 297 483	0	5 333 084
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	920 400	0	0	0	0	0	0	500	0	0	920 900
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	11 079	0	0	0	0	0	0	0	940	0	12 019
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	175 000	0	175 000
21	Immobilisations corporelles	0	63 668	145 490	24 451	79 485	31 980	0	0	0	502 320	0	847 394
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	314 417	0	625 964	1 808 168	10 000	0	0	0	619 223	0	3 377 772
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>0</i>	<i>61 835</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>60 000</i>	<i>0</i>	<i>121 835</i>
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	61 835	0	0	0	0	0	0	0	60 000	0	121 835
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes investissement		0	4 801 637	0	130 500	717 438	0	0	0	1 000	249 578	0	5 900 153
Recettes réelles		0	3 761 139	0	130 500	717 438	0	0	0	1 000	249 578	0	4 859 654
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	126 500	0	126 500
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	1 921 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 921 000
13	Subventions d'investissement	0	20 776	0	130 500	717 438	0	0	0	0	19 803	0	888 516

COMMUNE DE SAINT-MARCEL - BUDGET PRINCIPAL M14/20 - BP - 2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
16	Emprunts et dettes assimilées	0	1 819 363	0	0	0	0	0	0	1 000	0	0	1 820 363
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	103 275	0	103 275
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		0	1 040 498	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 040 498
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0	817 648	0	0	0	0	0	0	0	0	0	817 648
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	222 850	0	0	0	0	0	0	0	0	0	222 850
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		0	2 791 042	520 034	708 280	560 845	1 293 149	501 777	4 099	17 240	2 267 970	1 100	8 665 536
Dépenses réelles		0	1 750 544	520 034	708 280	560 845	1 293 149	501 777	4 099	17 240	2 267 970	1 100	7 625 038
011	Charges à caractère général	0	483 255	45 262	280 730	231 674	270 212	4 780	3 400	17 090	523 837	1 100	1 861 340
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	901 795	190 762	390 497	288 175	964 325	0	0	0	1 525 451	0	4 261 005
014	Atténuations de produits	0	31 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	31 500
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	186 214	284 010	36 903	31 361	54 112	496 997	699	0	218 682	0	1 308 978
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	0	139 300	0	0	0	0	0	0	0	0	0	139 300
67	Charges exceptionnelles	0	8 480	0	150	9 635	4 500	0	0	150	0	0	22 915
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		0	1 040 498	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 040 498
023	Virement à la section d'investissement	0	817 648	0	0	0	0	0	0	0	0	0	817 648
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0	222 850	0	0	0	0	0	0	0	0	0	222 850
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

COMMUNE DE SAINT-MARCEL - BUDGET PRINCIPAL M14/20 - BP - 2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		0	7 764 737	13 470	265 500	82 050	250 800	5 800	450	63 000	162 150	0	8 607 957
Recettes réelles		0	7 642 902	13 470	265 500	82 050	250 800	5 800	450	63 000	162 150	0	8 486 122
013	Atténuations de charges	0	0	2 470	0	0	4 030	0	0	0	0	0	6 500
70	Produits des services, du domaine, vente	0	36 300	1 000	175 000	40 750	149 800	5 800	450	8 000	21 650	0	438 750
73	Impôts et taxes	0	7 392 872	0	0	0	0	0	0	0	120 500	0	7 513 372
74	Dotations et participations	0	192 700	10 000	90 500	41 300	92 920	0	0	0	0	0	427 420
75	Autres produits de gestion courante	0	7 030	0	0	0	4 050	0	0	55 000	20 000	0	86 080
76	Produits financiers	0	1 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 000
77	Produits exceptionnels	0	13 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 000
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>0</i>	<i>121 835</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>121 835</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0</i>	<i>121 835</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>121 835</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
9620213156	09/04/2020	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					13 130 381,10									
1641 Emprunts en euros (total)					13 130 381,10									
00004300510	CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE S ET L	19/12/2019		26/04/2020	1 000 000,00	R	EURIBOR03M	0,120	0,120		T	X Echéance constante		A-1
0199420	CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE S ET L	22/04/2008		15/06/2008	1 000 000,00	F		4,450	4,450		M	X Echéance constante		A-1
3 545 895 B	CREDIT FONCIER DE FRANCE	26/08/2008		26/04/2009	1 000 000,00	F		4,950	4,950		T	X Echéance constante		A-1
3460968	CAISSE D EPARGNE	16/03/2006		25/06/2006	1 000 000,00	F		3,400	3,400		T	X Echéance constante		A-1
3469490	CAISSE D EPARGNE	13/07/2006		25/10/2006	1 000 000,00	F		4,000	4,000		T	X Echéance constante		A-1
3494361	CAISSE D EPARGNE	01/08/2007		25/11/2007	1 000 000,00	F		4,740	4,740		T	X Echéance constante		A-1
3514614	CAISSE D EPARGNE	16/03/2006		25/03/2009	736 000,00	R	EURIBOR03M	3,160	0,722		T	X Echéance constante		A-1
52029101	CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE S ET L	21/12/2006		27/01/2007	1 000 000,00	F		3,740	3,740		M	X Echéance constante		A-1
AN 096748	CAISSE D EPARGNE	16/03/2006		25/04/2009	2 490 000,00	R	EURIBOR03M	2,390	2,390		A	X Echéance constante		A-1
AN096810	CAISSE D EPARGNE	05/12/2014		25/01/2015	1 904 381,10	F		2,850	2,850		T	X Echéance constante		A-1
MON519906EUR	LA BANQUE POSTALE	24/10/2017		01/03/2018	1 000 000,00	R	EURIBOR03M	0,420	0,420		T	C		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

COMMUNE DE SAINT-MARCEL - BUDGET PRINCIPAL M14/20 - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					13 130 381,10									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		4 821 127,01					903 904,84	117 722,10	0,00	13 300,76
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 821 127,01					903 904,84	117 722,10	0,00	13 300,76
00004300510		0,00	A-1	926 550,09	9,00	R	EURIBOR03M	0,120	98 319,40	4 003,72	0,00	672,94
0199420		0,00	A-1	209 267,07	2,33	F		4,450	83 877,43	7 615,37	0,00	247,99
3 545 895 B		0,00	A-1	216 666,51	3,00	F		4,950	66 666,68	9 618,12	0,00	1 370,42
3460968		0,00	A-1	21 165,42	0,17	F		3,400	21 165,42	180,17	0,00	0,00
3469490		0,00	A-1	65 420,41	0,50	F		4,000	65 420,41	1 312,94	0,00	0,00
3494361		0,00	A-1	156 187,09	1,58	F		4,740	87 669,60	5 860,24	0,00	324,77
3514614		0,00	A-1	176 213,07	2,92	R	EURIBOR03M	0,722	56 882,72	3 523,90	0,00	61,99
52029101		0,00	A-1	85 466,89	0,92	F		3,740	85 466,89	1 741,30	0,00	0,00
AN 096748		0,00	A-1	822 450,08	4,83	R	EURIBOR03M	2,390	153 371,62	40 859,78	0,00	3 324,02
AN096810		0,00	A-1	1 441 740,38	13,75	F		2,850	85 064,67	40 185,85	0,00	7 088,63
MON519906EUR		0,00	A-1	700 000,00	6,92	R	EURIBOR03M	0,420	100 000,00	2 820,71	0,00	210,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE SAINT-MARCEL - BUDGET PRINCIPAL M14/20 - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		4 821 127,01					903 904,84	117 722,10	0,00	13 300,76

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	11	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	4 821 127,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	28-01-2013

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	202 Frais réalisation doc. urbanisme et numérisation cadastre	5	28/01/2013
L	2031 Frais d'études	5	28/01/2013
L	2051 Concessions et droits similaires	2	28/01/2013
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	5	28/01/2013
L	2132 Equipements de batiments	10	28/01/2013
L	2132 Travaux	60	28/01/2013
L	2135 Installations et agencements	10	28/01/2013
L	2135 Matériels	5	28/01/2013
L	2152 Installations de voirie	5	28/01/2013
L	21561 Matériel roulant - Incendie et défense civile	5	28/01/2013
L	21568 Autre matériel et outillage d'incendie & de défense civile	5	28/01/2013
L	21571 Matériel roulant - Voirie	5	28/01/2013
L	21578 Autre matériel et outillage de voirie	5	28/01/2013
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	5	28/01/2013
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	10	28/01/2013
L	2182 Matériel de transport	5	28/01/2013
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	5	28/01/2013
L	2184 Mobilier	5	28/01/2013
L	2188 Autres immobilisations corporelles	5	28/01/2013

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		921 835,00	I 921 835,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		920 000,00	920 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	920 000,00	920 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 835,00	1 835,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	1 835,00	1 835,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	921 835,00	977 618,46	445 233,25	2 344 686,71

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 737 998,41	III 1 737 998,41
Ressources propres externes de l'année (a)		571 000,00	571 000,00
10222	FCTVA	543 000,00	543 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	28 000,00	28 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 166 998,41	1 166 998,41
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	12 050,00	12 050,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	1 600,00	1 600,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	180,00	180,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	34 100,00	34 100,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	3 300,00	3 300,00
2804422	Sub nat privé - Bâtiments et installat°	300,00	300,00
28051	Concessions et droits similaires	11 300,00	11 300,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 300,00	1 300,00
28132	Immeubles de rapport	7 000,00	7 000,00
28152	Installations de voirie	200,00	200,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	2 100,00	2 100,00
281571	Matériel roulant	1 300,00	1 300,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	3 500,00	3 500,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	24 800,00	24 800,00
28182	Matériel de transport	32 600,00	32 600,00
28183	Matériel de bureau et informatique	21 750,00	21 750,00
28184	Mobilier	20 200,00	20 200,00
28188	Autres immo. corporelles	44 770,00	44 770,00
28256	Réseaux d'électrification (affectation)	500,00	500,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	126 500,00	126 500,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	817 648,41	817 648,41

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 737 998,41	246 875,31	0,00	1 350 000,00	3 334 873,72

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	2 344 686,71
Ressources propres disponibles	IV	3 334 873,72
Solde	V = IV – II (6)	990 187,01

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES															IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT															B1.1	

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					30 968 475,21	21 606 452,37										536 691,67	847 379,98	
ADEF	2009	X Echéance constante	ADEF Résidence EHPAD ST MARCEL-ADEF	CAISSE D EPARGNE	6 500 000,00	4 790 457,76	17,33	A	F	3,700	F	3,700	-			177 246,94	191 998,20	
ADEF	2008	C	Const Ehpads MAISON DE LAMANDIER Rue Louis Pasteur-ADEF	CRAM	692 250,00	242 287,50	6,58	A	F	0,000	F	0,000	-			0,00	34 612,50	
CCAS ST-MARCEL	2006	X Echéance constante	Rachat RPA Délib 28/06/2005-CCAS ST MARCEL	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 616 000,00	820 433,05	4,58	T	F	3,120	F	3,120	-			23 756,64	154 069,60	
CONSEIL GENERAL	2011	C	construction log opération Les Jardins Bonnamour-CONSEIL GENERAL	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 352 623,00	550 536,71	29,08	A	F	1,850	F	1,850	-			10 184,93	13 892,41	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
CONSEIL GENERAL	2011	C	construction log opération Les Jardins Bonnamour-CONSEIL GENERAL	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	417 787,00	180 887,82	39,08	A	F	1,850	F	1,850	-		3 346,43	3 093,36		
CONSEIL GENERAL	2011	C	construction log opération Les Jardins Bonnamour-CONSEIL GENERAL	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	89 483,00	35 243,44	29,08	A	F	1,850	F	1,850	-		370,06	1 005,55		
D'HLM DE SAONE ET LOIRE	1998	X Echéance constante	Construction Logements R. Villeneuve 1è tranche-SA D'HLM de S & L	CILGERE	100 921,25	18 894,01	3,25	A	F	2,000	F	2,000	-		283,41	4 618,55		
D'HLM DE SAONE ET LOIRE	1998	X Echéance constante	Construction Logements R. Villeneuve 1è tranche-SA D'HLM de S & L	CILGERE	91 012,06	16 125,18	2,83	A	F	1,000	F	1,000	-		161,25	3 971,31		
D'HLM DE SAONE ET LOIRE	1998	X Echéance constante	Construction Logements Place du 4 Sept.1944-SA D'HLM de S & L	CILGERE	82 795,06	16 147,78	2,83	A	F	2,000	F	2,000	-		322,96	3 917,84		
D'HLM DE SAONE ET LOIRE	1998	X Echéance constante	Construction Logements Champ de la Montée-SA D'HLM de S & L	CILGERE	76 224,51	14 866,39	2,83	A	F	2,000	F	2,000	-		297,33	3 606,92		
D'HLM DE SAONE ET LOIRE	1998	X Echéance constante	Construction Pavillon rue des ryottis-SA D'HLM de S & L	CILGERE	14 940,00	3 292,47	4,58	A	F	1,000	F	1,000	-		32,92	645,46		
D'HLM DE SAONE ET LOIRE	1998	X Echéance constante	Construction Gde rue Log.-locaux poste-PIJ-SA D'HLM de S & L	CAISSE D EPARGNE	188 731,88	59 126,99	3,92	A	F	4,700	F	4,700	-		3 406,90	9 584,31		
D'HLM DE SAONE ET LOIRE	1999	X Echéance constante	Construction Gde rue Log.-locaux poste-PIJ-SA D'HLM de S & L	CILGERE	44 820,01	7 941,02	2,83	A	F	1,000	F	1,000	-		79,41	1 955,72		
D'HLM DE SAONE ET LOIRE	1999	X Echéance constante	Construction Gde rue Log.-locaux poste-PIJ-SA D'HLM de S & L	CILGERE	110 220,64	25 549,90	3,83	A	F	1,580	F	1,580	-		383,25	4 958,96		
D'HLM DE SAONE ET LOIRE	2000	X Echéance constante	Logt Rue Ambroise Paré-SA H.L.M	CILGERE	88 572,88	20 531,81	3,83	A	F	2,000	F	2,000	-		307,98	3 985,00		
D'HLM DE SAONE ET LOIRE	2000	X Echéance constante	Logt Rue Ambroise Paré-SA H.L.M	CILGERE	46 801,85	10 314,13	3,83	A	F	2,000	F	2,000	-		103,14	2 021,98		
DYNACITE	2012	X Echéance constante	Construction 15 log ZAC des Fontaines-DYNACITE	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	641 000,00	551 115,66	31,58	A	F	2,850	F	2,850	-		10 195,64	12 778,92		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
DYNACITE	2012	X Echéance constante	Construction 15 log ZAC des Fontaines-DYNACITE	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	157 000,00	141 404,12	41,58	A	F	2,850	F	2,850	-		2 615,98	2 256,02		
DYNACITE	2012	X Echéance constante	Construction 15 log ZAC des Fontaines-DYNACITE	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	397 800,00	333 280,24	31,58	A	F	2,050	F	2,050	-		3 499,44	8 817,17		
DYNACITE	2012	X Echéance constante	Construction 15 log ZAC des Fontaines-DYNACITE	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	97 200,00	85 436,51	41,58	A	F	2,050	F	2,050	-		897,08	1 629,02		
DYNACITE	2014	X Echéance constante	Construction 15 log ZAC des Fontaines-DYNACITE	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	240 600,00	223 341,93	43,83	A	F	1,350	F	1,350	-		3 015,12	3 639,72		
DYNACITE	2014	X Echéance constante	Construction 15 log ZAC des Fontaines-DYNACITE	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	775 200,00	700 162,91	33,83	A	F	1,350	F	1,350	-		9 452,20	15 781,62		
DYNACITE	2014	X Echéance constante	Construction 15 log ZAC des Fontaines-DYNACITE	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	193 300,00	176 461,86	43,83	A	F	0,550	F	0,550	-		970,54	3 466,82		
DYNACITE	2014	X Echéance constante	Construction 15 log ZAC des Fontaines-DYNACITE	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	613 000,00	544 140,81	33,83	A	F	0,550	F	0,550	-		2 992,77	14 141,06		
HABELLIS	2005	X Echéance constante	Const 8 pavillons neufs Rus Philippe Flatot-LOGIVIE	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	554 537,00	393 058,92	19,08	A	F	3,450	F	3,450	-		13 560,53	13 970,54		
HABELLIS	2005	X Echéance constante	Const 7 logt collectifs Rus Philippe Flatot-LOGIVIE	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	387 053,00	274 345,35	19,08	A	F	3,450	F	3,450	-		9 464,91	9 751,09		
HABELLIS	2005	X Echéance constante	Const 7 logt collectifs Rus Philippe Flatot-LOGIVIE	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	404 143,00	286 458,74	19,08	A	F	3,450	F	3,450	-		9 882,83	10 181,64		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HABELLIS	2009	X Echéance constante	Acquisition amélioration logt 10 Rue Montée-LOGIVIE	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	157 000,00	129 808,82	38,42	A	F	1,550	F	1,550	-		1 362,99	2 706,80		
HABELLIS	2010	C	Acqui Amélior 1 log 25 Rue C Debussy-LOGIVIE	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	138 000,00	124 534,26	39,00	A	F	1,550	F	1,050	-		1 930,28	1 579,40		
HABELLIS	2011	X Echéance progressive	Construction 14 log Gde Rue/Route de Dole-LOGIVIE	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	504 336,00	454 764,77	30,83	A	F	2,850	F	2,850	-		12 960,80	7 484,27		
HABELLIS	2011	X Echéance progressive	Construction 14 log Gde Rue/Route de Dole-LOGIVIE	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	131 894,00	124 451,98	40,83	A	F	2,850	F	2,850	-		3 546,88	1 161,04		
HABELLIS	2011	X Echéance progressive	Construction 14 log Gde Rue/Route de Dole-LOGIVIE	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	125 563,00	110 519,46	30,83	A	F	2,050	F	2,050	-		2 265,65	2 158,21		
HABELLIS	2012	X Echéance progressive	Construction 14 log Gde Rue/Route de Dole-LOGIVIE	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	34 859,00	32 167,42	41,00	A	F	2,050	F	2,050	-		659,43	392,04		
HABELLIS	2012	X Echéance constante	Acquisition et amélioration log.10 R.Léon Pernot-LOGIVIE	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	61 589,00	52 950,70	31,83	A	F	2,050	F	2,050	-		555,98	1 350,93		
HABELLIS	2012	X Echéance constante	Acquisition et amélioration log.10 R.Léon Pernot-LOGIVIE	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	37 514,00	33 596,10	41,83	A	F	2,050	F	2,050	-		352,76	622,18		
HABELLIS	2018	X Echéance constante	Réhabilitation 5 log R. Julien Leneveu-Refinancement de la fiche 79	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	118 881,57	105 259,89	24,58	A	F	1,640	F	1,640	-		1 736,79	4 473,71		
OPAC DE L'AIN	2002	X Echéance constante	Construction log Rue Léon Pernot-OPAC DE L'AIN	CILGERE	42 686,00	15 422,36	6,83	A	F	1,500	F	1,500	-		231,34	1 828,83		
OPAC DE L'AIN	2002	X Echéance constante	Construction log Rue Léon Pernot-OPAC DE L'AIN	CILGERE	18 294,00	6 356,05	6,83	A	F	1,000	F	1,000	-		63,56	767,11		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPAC DE L'AIN	2002	X Echéance constante	Construction log Rue Léon Pernot-OPAC DE L'AIN	CILGERE	30 490,00	10 593,43	6,83	A	F	1,000	F	1,000	-		105,93	1 278,52		
OPAC DE L'AIN	2002	X Echéance constante	Const 10 pavillons Rue Philippe Flatot-O.P.A.C DE L'AIN	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	816 000,00	422 954,49	12,75	A	F	0,610	F	0,610	-		10 658,45	31 269,44		
OPAC DE L'AIN	2002	X Echéance constante	Construction 2 pavillons Rue Léon Pernot-OPAC DE L'AIN	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	88 573,00	56 519,27	17,50	A	F	3,700	F	3,700	-		1 667,32	2 424,77		
OPAC DE L'AIN	2002	X Echéance constante	Construction 2 pavillons Rue Léon Pernot-OPAC DE L'AIN	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	33 386,00	26 876,74	32,50	A	F	3,700	F	3,700	-		792,86	492,41		
OPAC DE L'AIN	2003	X Echéance constante	Const 10 Logt Rue Philippe Flattot-OPAC DE L'AIN	CILGERE	60 500,00	21 858,53	7,17	A	F	1,500	F	1,500	-		327,87	2 592,06		
OPAC DE L'AIN	1997	C	Construction Logements Rue de la Villeneuve-OPAC de l'Ain	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	457 638,84	168 617,00	9,17	A	F	4,800	F	4,800	-		4 149,20	18 283,71		
OPAC DE L'AIN	2002	X Echéance constante	Construction 17/19 logts Rue Léon Pernot-Refinancement de la fiche 25	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	230 476,31	211 908,76	32,50	A	F	1,700	F	1,700	-		3 602,45	4 840,83		
OPAC DE L'AIN	2002	X Echéance constante	Construction 17/19 logts Rue Léon Pernot-Refinancement de la fiche 26	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	730 154,14	616 715,86	17,50	A	F	1,700	F	1,700	-		10 484,17	29 575,01		
OPAC DE L'AIN	1997	C	Construction 3 Logements très social Rue Villeneuve-Refinancement de la fiche 7	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	46 606,66	35 460,41	9,17	A	F	1,350	F	1,350	-		478,72	3 657,00		
OPAC DE L'AIN	1997	C	Construction 19 Logements Rue de la Villeneuve-OPAC de l'Ain	CILGERE	48 783,69	7 206,06	1,83	A	F	3,000	F	3,000	-		144,12	2 354,60		
OPAC DE SAONE ET LOIRE	2003	X Echéance constante	Const 18 pavillons Guidon Osion-O.P.A.C	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	137 970,00	113 876,74	32,17	A	F	4,200	F	4,200	-		3 928,75	1 904,65		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPAC DE SAONE ET LOIRE	2003	X Echéance constante	Const 18 pavillons Guidon Oslon-O.P.A.C	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	530 678,00	349 693,38	17,17	A	F	4,200	F	4,200	-		12 064,43	14 338,45		
OPAC DE SAONE ET LOIRE	2010	C	construction 2 log Les Jardins Bonnamour-OPAC	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	27 644,00	10 519,80	39,75	A	F	1,550	F	1,050	-		0,00	330,22		
S.C.I.C HABITAT BOURGOGNE	2004	X Echéance constante	Réhabilitation maison Grande Rue-SCIC HABITAT BOURGOGNE	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	38 180,00	26 659,98	18,58	A	F	2,950	F	2,950	-		786,47	992,23		
S.C.I.C HABITAT BOURGOGNE	1996	X Echéance constante	Construction Logements Sociaux Centre Bourg-CIPCO Locatif Construction	CILGERE	109 763,29	6 735,32	0,50	A	F	3,000	F	3,000	-		152,04	6 735,32		
S.C.I.C HABITAT BOURGOGNE	1997	X Echéance constante	Construction d'un Logement Très Social-CIPCO Locatif Construction	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	36 038,95	14 234,66	8,58	A	F	4,300	F	4,300	-		426,64	1 388,53		
S.C.I.C HABITAT BOURGOGNE	2006	X Echéance constante	Construction 14 log Rue de la Villeneuve-SCIC HABITAT BOURGOGNE CHAMPAG	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 130 284,00	1 038 464,68	26,67	A	F	3,750	F	3,750	-		41 538,59	14 040,97		
S.C.I.C HABITAT BOURGOGNE	2006	X Echéance constante	Construction 14 log Rue de la Villeneuve-SCIC HABITAT BOURGOGNE CHAMPAG	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	183 903,00	183 853,49	36,67	A	F	3,750	F	3,750	-		7 354,14	707,86		
S.C.I.C HABITAT BOURGOGNE	2009	C	Const 16 log Rue Julien Leneveu-SCIC HABITAT BOURGOGNE	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 021 192,00	899 135,82	29,58	A	F	0,350	F	1,850	-		21 129,69	15 846,86		
S.C.I.C HABITAT BOURGOGNE	2009	C	Const 16 log Rue Julien Leneveu-SCIC HABITAT BOURGOGNE	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	140 595,00	131 850,35	39,58	A	F	0,350	F	1,850	-		3 098,48	1 226,37		
S.C.I.C HABITAT BOURGOGNE	2009	C	Const 16 log Rue Julien Leneveu-SCIC HABITAT BOURGOGNE	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	165 577,00	140 809,57	29,58	A	F	1,550	F	1,550	-		2 182,55	2 970,63		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.C.I.C HABITAT BOURGOGNE	1997	C	Construction Logements Social Centre Bourg-CIPCO Locatif Construction	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	530 577,46	227 179,60	18,58	A	F	4,800	F	4,800	-		4 657,18	12 012,91		
S.C.I.C HABITAT BOURGOGNE	2009	C	Const 16 log Rue Julien Leneveu-SCIC HABITAT BOURGOGNE	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19 813,00	17 968,15	39,58	A	F	1,550	F	1,550	-		278,51	227,88		
S.C.I.C HABITAT BOURGOGNE	2009	C	Const 16 log Rue Julien Leneveu-SCIC HABITAT BOURGOGNE	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	89 895,00	76 096,26	29,58	A	F	1,450	F	1,450	-		1 103,40	1 640,09		
S.C.I.C HABITAT BOURGOGNE	2010	X Echéance progressive	Construction 15 log Rue du Vernat-SCIC HABITAT BOURGOGNE CHAMPAG	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	520 445,00	468 157,36	30,42	A	F	1,850	F	1,850	-		8 660,91	7 535,88		
S.C.I.C HABITAT BOURGOGNE	2010	X Echéance progressive	Construction 15 log Rue du Vernat-SCIC HABITAT BOURGOGNE CHAMPAG	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	150 313,00	148 003,64	40,42	A	F	1,850	F	1,850	-		4 234,42	572,53		
S.C.I.C HABITAT BOURGOGNE	2010	X Echéance progressive	Construction 15 log Rue du Vernat-SCIC HABITAT BOURGOGNE CHAMPAG	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	73 002,00	68 480,71	40,42	A	F	2,050	F	2,050	-		1 403,85	661,43		
S.C.I.C HABITAT BOURGOGNE	2010	X Echéance progressive	Construction 15 log Rue du Vernat-SCIC HABITAT BOURGOGNE CHAMPAG	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	824 350,00	765 447,13	30,42	A	F	2,650	F	2,650	-		20 284,35	9 623,54		
SEMCODA	2001	X Echéance constante	Construction Route Dole 11 log col +10 pavillons-SEMCODA	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 146 253,53	637 323,78	13,08	A	F	4,200	F	4,200	-		12 427,81	40 031,31		
SEMCODA	2001	X Echéance constante	Construction Route Dole 11 log col +10 pavillons-SEMCODA	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	128 438,31	100 297,09	30,00	A	F	4,200	F	4,200	-		1 955,79	2 385,94		
SEMCODA	2001	X Echéance constante	Construction Route Dole 1/21 logts-SEMCODA	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	47 821,32	22 668,97	13,17	A	F	3,700	F	3,700	-		328,70	1 729,42		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMCODA	2007	X Echéance constante	Construction 6 Logt Rue Flatot-SEMCODA	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	424 300,00	335 807,83	26,92	A	F	4,300	F	4,300	-		5 205,02	9 669,56		
SEMCODA	2007	X Echéance constante	Construction 6 Logt Rue Flatot-SEMCODA	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	49 900,00	42 655,64	36,92	A	F	4,300	F	4,300	-		661,16	832,64		
SEMCODA	2017	X Echéance constante	Construction 5 pavillons PLS ZAC des Fontaines-SEMCODA	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	148 700,00	143 577,92	37,00	A	F	1,860	F	1,860	-		2 670,55	2 632,71		
SEMCODA	2017	X Echéance constante	Construction 5 pavillons PLS ZAC des Fontaines-SEMCODA	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	332 300,00	324 053,51	47,00	A	F	1,860	F	1,860	-		6 027,40	4 238,63		
SEMCODA	2017	X Echéance constante	Construction 5 pavillons PLS ZAC des Fontaines-SEMCODA	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	379 500,00	366 427,85	37,00	A	F	1,860	F	1,860	-		6 815,56	6 718,99		
SEMCODA	2017	X Echéance constante	Construction 3 pavillons PLS &2PLAI ZAC Fontaines-SEMCODA	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	136 500,00	131 272,79	37,50	A	F	1,350	F	1,350	-		1 772,18	2 666,65		
SEMCODA	2017	X Echéance constante	Construction 3 pavillons PLS &2PLAI ZAC Fontaines-SEMCODA	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	113 100,00	108 014,83	37,50	A	F	0,550	F	0,550	-		594,08	2 563,58		
SEMCODA	2017	X Echéance constante	Construction 3 pavillons PLS &2PLAI ZAC Fontaines-SEMCODA	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	90 100,00	87 535,97	47,50	A	F	1,350	F	1,350	-		1 181,74	1 308,03		
SEMCODA	2017	X Echéance constante	Construction 3 pavillons PLS &2PLAI ZAC Fontaines-SEMCODA	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	54 800,00	52 884,37	47,50	A	F	1,350	F	1,350	-		290,86	965,73		
SEMCODA	2018	X Echéance constante	Construction 4 logements PLS ZAC Fontaines-SEMCODA	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	157 000,00	154 320,92	37,92	A	F	1,860	F	1,860	-		2 870,37	2 728,91		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMCODA	2018	X Echéance constante	Construction 4 logements PLS ZAC Fontaines-SEMCODA	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	250 300,00	247 222,84	47,92	A	F	1,860	F	1,860	-		4 598,34	3 134,40		
SEMCODA	2018	X Echéance constante	Construction 4 logements PLS ZAC Fontaines-SEMCODA	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	244 900,00	240 720,98	37,92	A	F	1,860	F	1,860	-		4 477,41	4 256,75		
SEMCODA	2018	X Echéance constante	Construction 4 logements PLUS+2PLAI ZAC Fontaines-SEMCODA	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	376 800,00	369 633,67	37,92	A	F	1,350	F	1,350	-		4 990,05	7 263,08		
SEMCODA	2018	X Echéance constante	Construction 4 logements PLUS+2PLAI ZAC Fontaines-SEMCODA	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	22 500,00	22 182,00	47,92	A	F	1,350	F	1,350	-		299,46	322,29		
SEMCODA	2018	X Echéance constante	Construction 4 logements PLUS+2PLAI ZAC Fontaines-SEMCODA	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	236 800,00	231 491,14	37,92	A	F	0,550	F	0,550	-		1 273,20	5 338,06		
SEMCODA	2018	X Echéance constante	Construction 4 logements PLUS+2PLAI ZAC Fontaines-SEMCODA	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	11 000,00	10 808,26	47,92	A	F	0,550	F	0,550	-		59,45	192,79		
TOTAL GENERAL					30 968 475,21	21 606 452,37									536 691,67	847 379,98		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	1 384 071,65
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	1 021 626,94
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	2 405 698,59
Recettes réelles de fonctionnement	II	8 486 122,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	28,35
---	---------------	--------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
657362	1	Subvention 2021	CCAS SAINT MARCEL	Etablissement de droit public	496 047,00
6574	1	Subvention 2021	TEMPS DANSES COMPAGNIE	Association	10 332,00
6574	1	Subvention 2021	TENNIS CLUB ST MARCEL	Association	6 230,00
6574	1	Subvention 2021	ASSOC UNCAFN	Association	383,00
6574	1	Subvention 2021	ASSOC UNION MUSICALE	Association	12 303,00
6574	1	Subvention 2021	ASSOC VELO CLUB	Association	1 058,00
6574	1	Subvention 2021	CIFA JEAN LAMELOISE	Association	380,00
6574	1	Subvention 2021	MAIS FAM RURALE ETANG-SUR-ARROUX	Association	40,00
6574	1	Subvention 2021	LES PAPILLONS BLANCS CHALON	Association	50,00
6574	1	Subvention 2021	ASSOC VALENTIN HAUY	Association	50,00
6574	1	Subvention 2021	ASSOC ECOUTE ET SOUTIEN	Association	50,00
6574	1	Subvention 2021	CROIX ROUGE FRANCAISE	Association	50,00
6574	1	Subvention 2021	ASSOC SECOURISTES FRANCAIS	Association	50,00
6574	1	Subvention 2021	SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	Association	50,00
6574	1	Subvention 2021	TEAM RAMEAU GARBOLINO ST-MARCEL	Association	250,00
6574	1	Subvention 2021	VAL DE SAONE CABILLONUM RIDERS	Association	285,00
6574	1	Subvention 2021	SOLDATS DE FRANCE	Association	263,00
6574	1	Subvention 2021	LA VIE A DEUCHE 71	Association	250,00
6574	1	Subvention 2021	VIBR'ACCORDS	Association	1 508,00
6574	1	Subvention 2021	ASSOC MIEUX VIVRE	Association	250,00
6574	1	Subvention 2021	ALZHEIMER 71 ET MALADIES	Association	50,00
6574	1	Subvention 2021	ASSOC LIRE A L HOPITAL	Association	50,00
6574	1	Subvention 2021	ASSOC TOUJOURS FEMME	Association	50,00
6574	1	Subvention 2021	DDEN	Association	30,00
6574	1	Subvention 2021	MFR LA CLAYETTE	Association	20,00
6574	1	Subvention 2021	COMITE ORGANISATION DU CONCOURS	Association	50,00
6574	1	Subvention 2021	MAISON FAMILIALE RURAL SEMUR-EN-AUXOIS	Association	20,00
6574	1	Subvention 2021	MAISON FAMILIALE RURALE BAGE LE CHATEL	Association	20,00
6574	1	Subvention 2021	ECOLE DS METIERS	Association	20,00
6574	1	Subvention 2021	CENTRE DE FORMATION APPRENTIS SAINT-MARCEL	Etat	20,00
6574	1	Subvention 2021	MFR ANSE	Association	20,00
6574	1	Subvention 2021	AMICALE DES DONNEURS DE SANG	Association	717,00
6574	1	Subvention 2021	AMICALE LAIQUE ECOLES PUBLIQUES	Association	598,00
6574	1	Subvention 2021	ARCADANSE	Association	7 926,00
6574	1	Subvention 2021	ASSOC SPORTIVE DU COLLEGE	Association	495,00
6574	1	Subvention 2021	ASSOC VIVRE RONDE	Association	425,00
6574	1	Subvention 2021	ASSOC CHASSEURS REUNIS	Association	250,00
6574	1	Subvention 2021	BADMINTON CLUB ST MARCEL	Association	2 188,00
6574	1	Subvention 2021	CLUB DE L AMITIE	Association	250,00
6574	1	Subvention 2021	COMITE DE JUMELAGE	Association	1 227,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574	1	Subvention 2021	COS PERSONNEL COMMUNAL	Association	6 475,00
6574	1	Subvention 2021	ASSOC ESPERANCE PETANQUE	Association	2 917,00
6574	1	Subvention 2021	FNACA	Association	425,00
6574	1	Subvention 2021	FOOTBALL REUNI SAINT MARCEL	Association	19 677,00
6574	1	Subvention 2021	GYMNASTIQUE RYTHME SANTE	Association	449,00
6574	1	Subvention 2021	ASSOC HAND BALL ST-MARCEL	Association	9 308,00
6574	1	Subvention 2021	ASSOC JUDO CLUB	Association	11 669,00
6574	1	Subvention 2021	SAINT-MARCEL COMPETITION AUTO	Association	280,00
6745	1	Subvention 2021	AMICALE CLASSE 2001	Association	248,50

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		22,00	0,80	22,80	20,80	2,00	22,80
Adjoint administratif	C	3,00	0,80	3,80	3,80	0,00	3,80
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Dir. Gén. Serv. 2000-10.000 hts	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 1° cl.	B	5,00	0,00	5,00	4,00	1,00	5,00
Rédacteur principal 2° cl.	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		35,00	9,17	44,17	39,17	0,00	39,17
Adjoint technique	C	17,00	3,92	20,92	18,92	0,00	18,92
Adjoint technique ppal 1° cl	C	7,00	2,60	9,60	7,60	0,00	7,60
Adjoint technique ppal 2° cl	C	6,00	1,79	7,79	6,79	0,00	6,79
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	0,00	0,86	0,86	0,86	0,00	0,86
Technicien ppal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Agent spéc. ppal 1cl écoles mat.	C	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		2,00	0,50	2,50	1,50	1,00	2,50
Educateur APS	B	1,00	0,50	1,50	0,50	1,00	1,50
Educateur APS principal 1° cl.	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		5,00	0,00	5,00	3,00	1,00	4,00
Adjoint du patrimoine	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint du patrimoine ppal 1° cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Assistant enseignement artistique	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00

COMMUNE DE SAINT-MARCEL - BUDGET PRINCIPAL M14/20 - BP - 2021

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ANIMATION (i)		18,00	1,72	19,72	12,32	7,00	19,32
Adjoint d'animation	C	5,00	1,72	6,72	6,52	0,00	6,52
Adjoint d'animation ppal 2° cl	C	3,00	0,00	3,00	2,80	0,00	2,80
Animateur principal de 1° classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Animateur principal de 2° classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateurs	B	7,00	0,00	7,00	0,00	7,00	7,00
FILIERE POLICE (j)		8,00	0,00	8,00	4,00	0,00	4,00
Brigadier chef principal	C	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
Chef de service PM	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Gardien-Brigadier	C	4,00	0,00	4,00	2,00	0,00	2,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		98,00	12,19	110,19	88,79	11,00	99,79

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Animateurs	B	ANIM		0,00	A	CDI
Assistant enseignement artistique	B	CULT		0,00	A	CDI
Attaché	A	ADM		0,00	A	CDI
Educateur APS	B	SP		0,00	A	A
Rédacteur principal 1° cl.	B	ADM		0,00	A	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint Technique	C	TECH		0,00	A	A
Adjoint d'Animation	C	TECH		0,00	A	A
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
03/01/1999 - BATIGERE CENTRE EST	HABELLIS	HABELLIS	Société Française	3 500 409,71
17/01/2001 - Sté Economie mixte	SEMCODA	. SEMCODA	Société Française	4 351 013,16
16/09/2002 - Office Public d'Aménagement	DYNACITE	DYNACITE	Société Française	5 718 688,64
17/02/2003 - Office Public d'Aménagement	OPAC DE SAONE ET LOIRE	OPAC DE SAONE ET LOIRE	Société Française	696 292,00
03/08/2004 - SCIC HABITAT BOURGOGNE	S.C.I.C HABITAT BOURGOGNE	. S.C.I.C HABITAT BOURGOGNE	Société Française	5 033 928,70
12/09/2005 - CCAS SAINT-MARCEL	CCAS SAINT MARCEL	CCAS SAINT MARCEL	Collectivité Locale - Commune	2 616 000,00
22/06/2009 - Résidence EHPAD	ADEF	ADEF	Autres Organismes Sociaux	7 192 250,00
10/01/2011 - CONSEIL GENERAL	CONSEIL GENERAL	. CONSEIL GENERAL	Collectivité Locale - Département	1 859 893,00
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Communauté Agglo. Chalon Val de Bourgogne	12/12/2000	TPU	0,00
Autres organismes de regroupement			
SYDELS (Synd. Dép. Elec. S&L)	25/03/2003	SFP	0,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	Action Sociale	06/01/1986	- 06/01/986 -	SPA	Non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Lotissement	ZAC des Fontaines	26/06/2006	121/2006 - 26/09/2006 -	21710445400145	SPIC	Oui

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	-100,00			0,00	-100,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 08/03/2021

Présenté par Le Maire (1),
A Saint-Marcel, le 15/03/2021
Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
A Saint-Marcel, le 15/03/2021
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

A - BURDIN Raymond	
B - PLISSONNIER Karine	
C - GIRARDEAU Jean-Pierre	
D - COUTURIER Nathalie	
E - KICINSKI Jean-François	
F - GRAS Nathalie	
G - BONNOT Eric	
H - ROLLET Sylvie	
I - GONTHEY Serge	
J - BREZINS Christine	
K - SEINGER Gilles	
L - SCHIED Catherine	
M - DE LAS HERAS Michel	
N - FLAMAND Chantal	
O - RONFARD Michel	
P - DELEURY Béatrice	
Q - TERRIER Jean-Paul	
R - DESBUISSON-PERREAUT Marlène	
S - RICHARD Jean-Jacques	
T - COLLIN Laure	
U - LAGNEAU Louis-Adrien	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

V - FEVRE Claudine	
W - BOULLY Eric	
X - LOUVEL Christine	
Y - LEMOND François	
Z - PACOTTE-SEGAUD Stéphanie	
ZA - DESPOCQ Jean-Noël	
ZB - AUDART Pascale	
ZC - CHAUVET Gildas	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Saint-Marcel, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.